S3 BORDEAUX

BULLETIN SYNDICAL

Supplément N° 248

Octobre, novembre, décembre 2026

SPÉCIAL ENSEIGNANT·ES, CPE, PsyEN NON-TITULAIRES

Édito

L'intensité du mouvement social initié au mois de septembre, au coeur duquel se situent des revendications pour les services publics, l'école publique et les rémunérations de ses agent·es, montre l'importance d'envoyer un signal fort au gouvernement actuel et à ceux qui lui succèderont après l'élection présidentielle en mai 2027. Un fort taux de participation donnera aux représentant·es élu·es toute la légitimité et le poids nécessaires pour défendre nos revendications qui ne peuvent plus attendre, comme le montre la forte mobilisation de la jeunesse et des personnels dans laquelle la FSU, organisation syndicale de lutte et de transformation sociale, prend toute sa part.

Les élections professionnelles, permettant de choisir vos représentant·es, ont lieu tous les quatre ans. Les revendications pour l'amélioration des conditions d'emploi des enseignant·es, CPE et PsyEN non-titulaires ont été portées dans toutes les instances lors de la mandature qui s'achève : accès à un mouvement, CDIsation, renforcement de la formation en début de carrière, accès aux droits. Ces revendications ont également été portées dans tous les groupes de travail avec l'administration organisés au cours de la mandature, au niveau national comme au niveau académique.

Dans l'académie, l'action de la FSU (qui a initié plusieurs groupes de travail au Rectorat) a par exemple permis d'obtenir une limitation des temps de route pour les collègues en CDI et une prise en compte accrue par l'administration des situations médicales, sociales et familiales, ou bien le renouvellement de collègues en CDD inspecté·es tardivement ou en conflit avec leurs directions.

Toute l'année les militant·es du SNES-FSU et les élu·es FSU, notamment en Commission Consulative Paritaire Académique, sont disponibles pour les collègues non-titulaires.
Elles et ils répondent aux sollicitations individuelles des collègues et défendent leur situation face à l'administration quand il y a lieu : pressions au non-renouvellement, négociation des contrats et de la CDIsation, conflits... Faire respecter les missions, améliorer les conditions d'emploi, informer sur les droits sont pour nous des missions primordiales du syndicalisme.

Du 3 au 10 décembre, renouvelez votre confiance dans la FSU. Pour que votre voix soit entendue, votez FSU et faites voter FSU aux trois scrutins qui vous concernent : CSA ministériel, CSA académique et CCP académique.

Maitane Cocagne
Secrétaire générale adjointe du SNES-FSU section académique de Bordeaux

snes FSU
Syndicat National des Enseignements de Second degré

Passe le bulletin à un·e collègue contractuel·le pour l'inviter à voter FSU

Sommaire

ÉDITO - P.1
PROFESSION DE FOI - P.2
PROCÉDURE DE VOTE - P.3
QUI VOTE POUR QUI ?- P.4



Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026
CCP des agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'Éducation nationale de l'académie de Bordeaux

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les élèves

CCP

Commission consultative paritaire

La CCP est une instance indispensable pour la défense des droits des personnels : refus de temps partiel, de congé de formation ou d'autorisation d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement...

Pourquoi voter ?

Majoritaires dans la profession et présent·es dans toutes les écoles et tous les établissements, les élu·es de la FSU conseillent, aident, accompagnent et agissent dans l'intérêt des agent·es.

Vos élu·es agissent pour :

Augmenter les salaires

Pour une réelle reconnaissance salariale des non-titulaires, la FSU revendique :

- une grille nationale de rémunérations revalorisées
- une augmentation de 80 points d'indice pour toutes et tous (+ 400 € mensuels)
- une revalorisation de 20 % du point d'indice et son indexation sur l 'indice des prix à la consommation

Gagner la titularisation

La reprise à 100% de l 'expérience de non-titulaire lors du classement a été conquise par la FSU. Pour lutter contre la précarité, la FSU revendique :

- l'ouverture massive de postes aux concours
- un plan massif de titularisation rapide pour les non-titulaires qui le souhaitent

Revaloriser nos métiers

Les représentant· es de la FSU mènent le combat au quotidien dans les écoles, les établissements et les instances pour :

- lutter contre les injonctions et la dégradation des conditions de travail
- renforcer l 'éducation prioritaire
- améliorer les conditions de l 'inclusion

Respecter les droits

Face aux inégalités de traitement entre académies et départements, la FSU revendique :

- un cadre de gestion national harmonisé
- l'application réelle des droits à congé maladie et à congé formation
- la subrogation immédiate et le maintien à 100 % du salaire en cas d'arrêt

du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

Pour que ma voix soit entendue,

je vote FSU.

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Dès le 5 octobre, pour voter, ouvrir son compte électeur !

1 Portail électeur

Rendez-vous directement sur :
https://electionspro2026.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr/portail/identification-portail-electeur

Je crée mon mot de passe

Je choisis une question secrète et sa réponse

À CONSERVER JUSQU'AU VOTE :

Identifiant (le mail académique) :

Le mot de passe (à choisir) :

La question défi (à choisir parmi 20 propositions) :

La réponse à la question défi (oui vous allez être mis·e au défi !) :

2 ENSAP

Je récupère le code de vote personnel sur ENSAP.

Le code de vote :

3 Du 3 au 10 décembre

Je me connecte sur mon espace électeur.

Je vote FSU.

Avec la FSU, des élu·es de terrain

À chaque étape, j'incite mes collègues à faire de même et à voter FSU dès le 3 décembre



Portail électeur

Qui vote pour qui ?

Qui ? \ Pour qui ?	CSAmen	CSA académique	CAPN	CAPA	CCP
Agr./Cer./CPE/ PsyEN titulaires	✓	✓	✓	✓	
Agr./Cer./CPE/ PsyEN stagiaires	✓	✓			
Ens./CPE/ PsyEN non-titulaires et M.A.	✓	✓			✓
AESH	✓	✓			✓
AED	✓	✓			✓

Directrice de publication : Sonia Meljac - CPPAP : 1029S07145 - SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux - Imprimé par nos soins
Abonnement annuel : 18€ - ISSN n°2606-2054 - Conception graphique : Stéphane Lestage